

ANEEFeL

RAPPORT DE BRANCHE - Expédition et exportation de fruits et légumes

Données 2024

Juin 2025

Christine ACHAZ
Directrice d'étude
Xerfi Specific

Clément MORIN
Chargé d'études Senior
Xerfi Specific



**DE L'INTELLIGENCE DES DONNÉES
À L'EXPERTISE AUGMENTÉE**

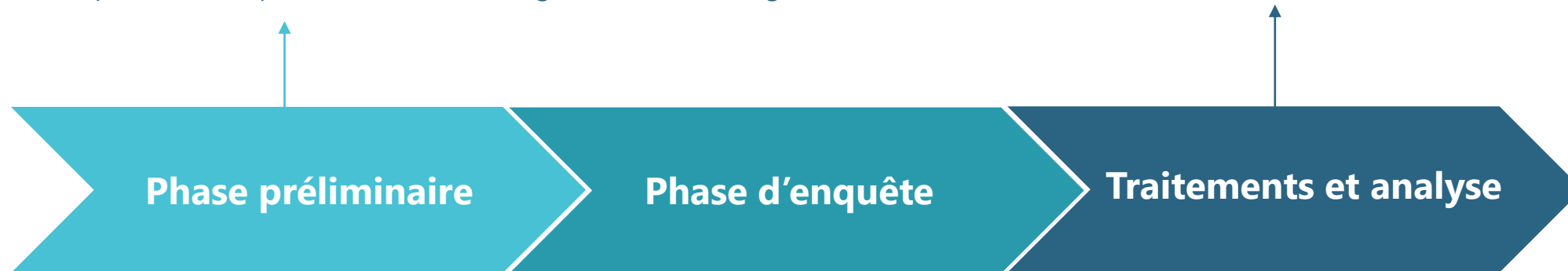
UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES	<u>3</u>
1 – POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE	<u>6</u>
a. Caractéristiques des entreprises	7
b. Chiffre d'affaires	8
c. Tonnage	9
d. Investissements	10
2 – EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)	<u>11</u>
a. Caractéristiques des effectifs salariés	12
b. Mouvements de personnel	22
c. Conditions de travail	26
d. Formation professionnelle	33
e. Actions égalitaires	35
f. Rémunération	36
3 – EFFECTIFS SAISONNIERS	<u>39</u>
a. L'emploi saisonnier	40
b. Caractéristiques des effectifs saisonniers	41
c. Conditions de travail des saisonniers	43
d. Rémunération des saisonniers	44
SYNTHÈSES	<u>45</u>
ANNEXES	<u>48</u>

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les étapes de l'étude

- Recueil de l'annuaire ANEEFEL
- Réalisation du questionnaire
- Préparation des enquêtes : envoi des questionnaires en avril 2025 aux **86 entreprises adhérentes à l'ANEEFEL** rattachées à la CCN de l'Expédition et exportation de fruits et légumes (hors 4ème gamme)

- Traitements statistiques des informations
- Analyse des résultats
- Rédaction et présentation du rapport d'étude



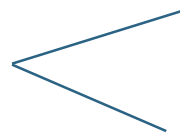
- Enquêtes auprès des entreprises réalisées par Xerfi Specific avec le soutien de l'ANEEFEL :
52 questionnaires exploitables, soit 60,5% de l'annuaire

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

La branche Expédition et exportation de fruits et légumes (idcc 1405)

Ensemble branche 2024

(source OCAPIAT)



772 entreprises



9 639 salariés

Adhérents ANEEFEL 2024

qui suivent la CCN

hors 4^{ème} gamme

(source ANEEFEL/Xerfi Specific)



86 entreprises

(source : ANEEFEL)



3 350 salariés (31-12 + saisonniers)

(source : ANEEFEL / Xerfi Specific)



1,27 milliard d'euros H.T.

(source : Xerfi Specific)*

* Données exhaustives pour 57 entreprises et données estimées pour 29 entreprises sur la base d'un ratio d'enquête « chiffre d'affaires / salarié »

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS MÉTHODOLOGIQUES

Les enquêtes

Les enquêtes ont été réalisées auprès des 86 adhérents ANEEFEL qui suivent la CCN (hors 4ème gamme).



	Ensemble adhérents	Répondants	Taux de représentativité	Répondants 2024
Nombre d'entreprises	86	52	60,5%	49
<i>Moins de 11 salariés</i>	31	12	36,5%	14
<i>De 11 à 49 salariés</i>	37	26	72%	23
<i>50 salariés et plus</i>	18	14	82,5%	12



	Ensemble adhérents	Répondants	Taux de représentativité	Répondants 2024
Nombre de salariés	3 350	2 660	81%	2 106
<i>Moins de 11 salariés</i>	200	67	34,5%	81
<i>De 11 à 49 salariés</i>	830	580	66%	517
<i>Plus de 50 salariés</i>	2 320	2 013	91%	1 508

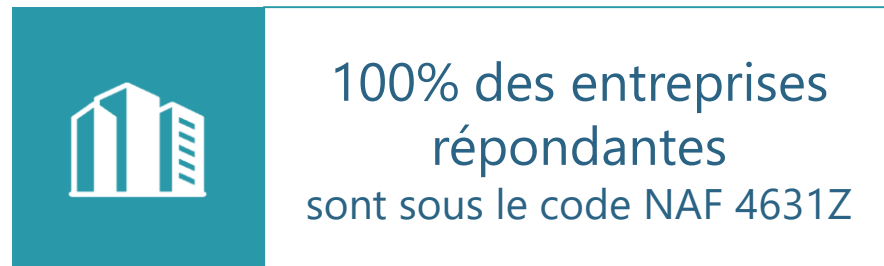
POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

Données 2024

1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

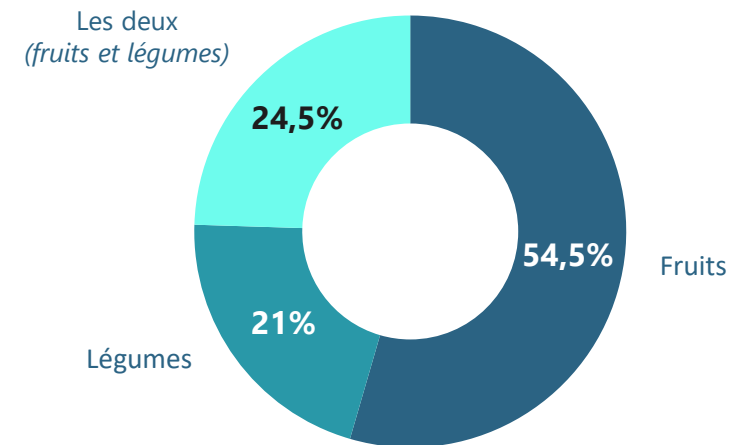
a. Caractéristique des entreprises

- L'intégralité des entreprises interrogées est associée au code NAF 4631Z : Commerce de gros (commerce interentreprises) de fruits et légumes.
- Parmi les entreprises répondantes, un peu plus de la moitié est spécialisée dans les fruits uniquement, un cinquième dans les légumes uniquement et un quart traite à la fois des fruits et des légumes.



Répartition des entreprises selon leur activité principale en 2024

(en % d'entreprises de l'échantillon répondant)



1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

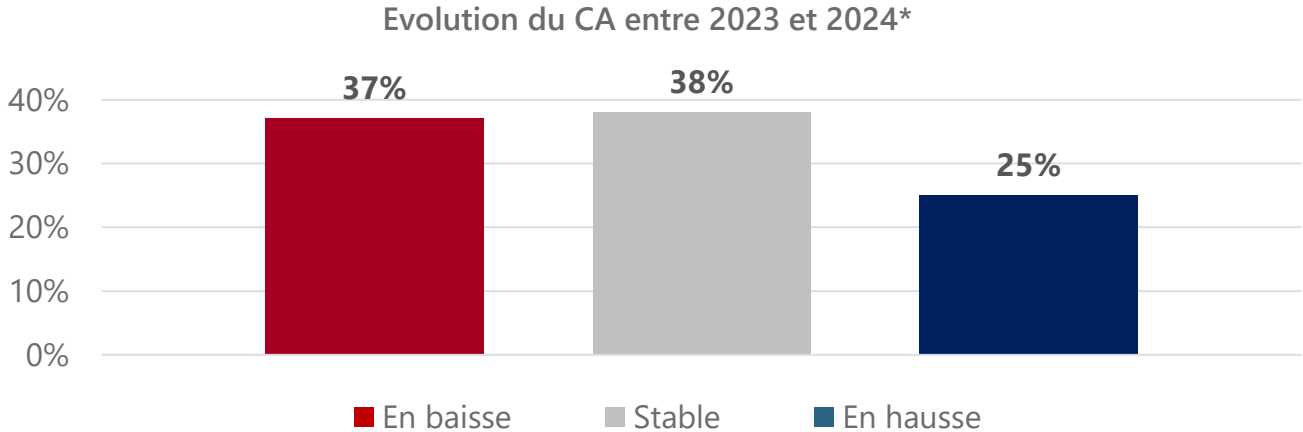
b. Chiffre d'affaires

- Le chiffre d'affaires enregistré en 2024 par les 86 entreprises adhérentes ANEEFEL est de 1,27 milliard d'euros.



Attention : la comparaison 2024/2023 n'est pas permise, le périmètre ayant évolué sur cet intervalle.

() estimé pour les 86 entreprises adhérentes ANEEFEL qui suivent la CCN (hors 4ème gamme)*



() déclaré par les 52 entreprises répondantes*

1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

c. Tonnage

674 000 tonnes en 2024



Total estimé pour les 86 entreprises adhérentes ANEEFEL qui suivent la CCN (hors 4^{ème} gamme)

soit

7 830 tonnes par entreprise



en moyenne en 2024

1. POSITIONNEMENT ÉCONOMIQUE

d. Investissements

20,5 M€ d'investissements en 2024

estimés pour les 86 entreprises adhérentes ANEEFEL qui suivent la CCN (hors 4^{ème} gamme)
soit **1,6% du CA 2024**

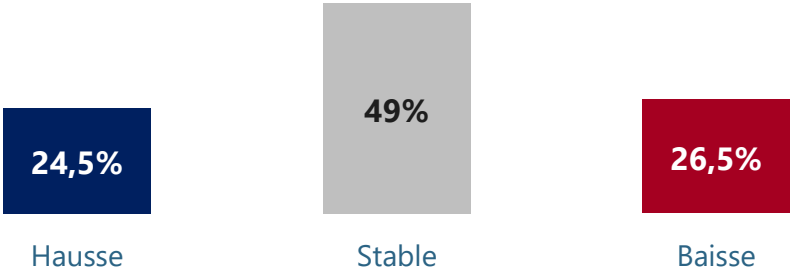
Part de l'investissement dans le chiffre d'affaires

2020	2021	2022	2023	2024
2,6%	1,4%	1,0%	1,4%	1,6%

Evolution du montant des investissements envisagée pour 2025 (comparé à 2024)

(période d'enquête : avril-mai 2025)

(en % d'entreprises)



Partie II

EMPLOIS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

(hors saisonniers)

Données 2024

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

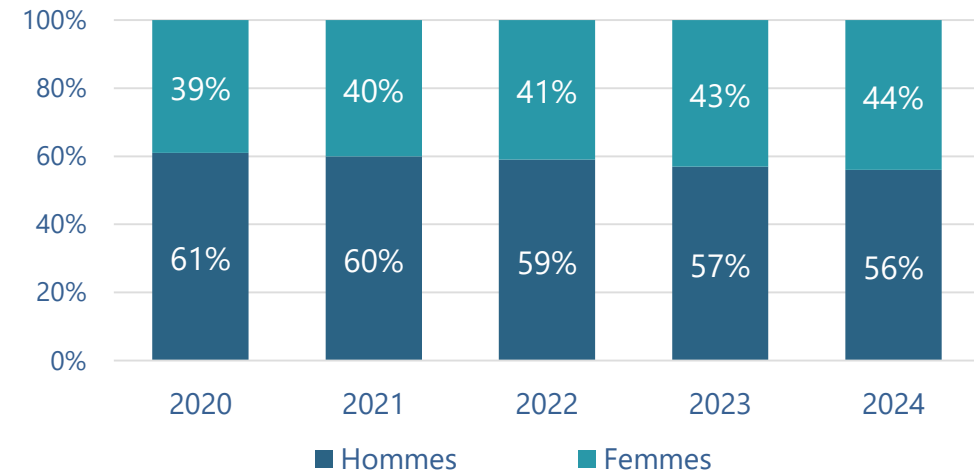
a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Selon le sexe des salariés

- Les 86 entreprises membres emploient, hors saisonniers, 1 550 salariés au 31 décembre 2024.
- La proportion de femmes continue de progresser et atteint 44% des effectifs en 2024, contre 41% en 2022.



Répartition des salariés présents au 31-12 selon leur sexe
(en % de salariés)



Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

Tous types d'emplois confondus

Hommes : 51,2%

Femmes : 48,8%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Selon la nature des contrats de travail

- En 2024, la quasi-totalité des salariés en poste en fin d'année détenaient un CDI (91,5%), en baisse d'un point par rapport à 2023.
- Les CDD comptent pour 5% des contrats, légèrement plus courants chez les femmes (6%) que chez les hommes (4%), contrairement à 2023. Les contrats d'apprentissage concernent 3,5% des salariés, avec une répartition identique entre hommes et femmes.

**Répartition des salariés présents au 31-12
selon la nature des contrats de travail**

	2020	2021	2022	2023	2024
CDI	94%	92%	94%	92,5%	91,5%
CDD	3%	4,5%	3%	4%	5%
Contrats d'apprentissage	2%	3%	3%	3,5%	3,5%
Contrats de professionnalisation	1%	0,5%	<0,5%	<0,5%	<0,5%
Autres	<0,5%	-	-	-	<0,5%
Ensemble	100%	100%	100%	100%	100%

Détail 31-12-2024 selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	92%	90,5%	91,5%
CDD	4%	6%	5%
Contrats d'apprentissage	3,5%	3,5%	3,5%
Contrats de professionnalisation	0,5%	<0,5%	<0,5%
Autres	<0,5%	0%	<0,5%
Ensemble	100%	100%	100%

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

CDI : 83,3%

CDD : 9,3%

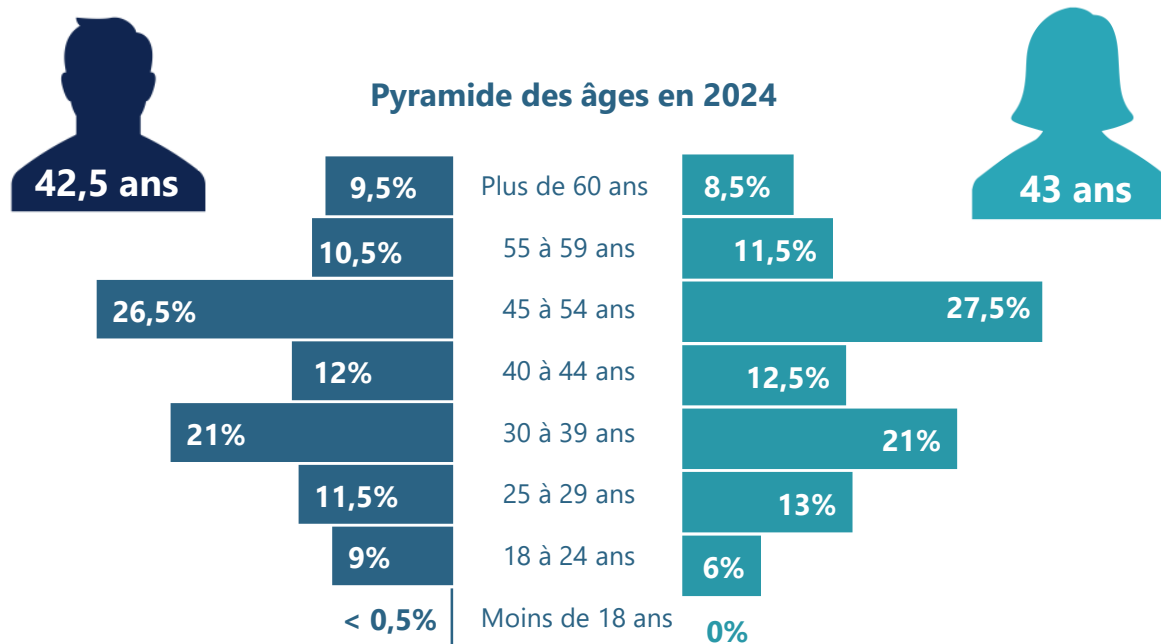
Alternance, stage : 3,8%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Selon l'âge des salariés

- L'âge moyen des salariés augmente significativement en 2024 et atteint 42,5 ans.
- Près d'un salarié sur dix est âgé de moins de 25 ans (9% d'hommes, 6% de femmes). En comparaison, les salariés de 55 ans et plus représentent environ 20% du total, en hausse par rapport aux 15% de 2023.



Age moyen

	Hommes	Femmes	Ensemble
2024	42,5 ans	43 ans	42,5 ans
2023	41,5 ans	42 ans	41,5 ans
2022	42 ans	42,5 ans	42 ans
2021	43,5 ans	42 ans	43 ans
2020	43 ans	43,5 ans	43 ans

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

15-24 ans : 9,9%

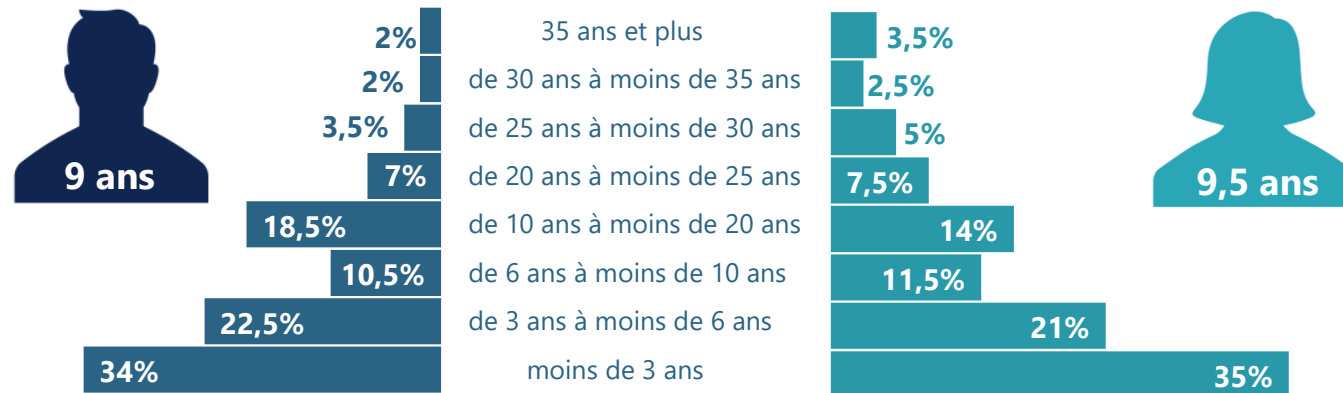
≥ 50 ans : 30,7%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Selon l'ancienneté des salariés

- L'ancienneté moyenne s'établit fin 2024 à 9,5 ans, retrouvant son niveau de 2022.
- Les salariés dont l'ancienneté est inférieure à 3 ans représentent 34% des hommes et 35% des femmes présents au 31 décembre 2024. C'est une baisse de dix points pour les femmes par rapport à 2023.



Ancienneté moyenne

	Hommes	Femmes	Ensemble
2024	9 ans	9,5 ans	9,5 ans
2023	8,5 ans	8,5 ans	8,5 ans
2022	9,5 ans	9 ans	9,5 ans
2021	8 ans	8,5 ans	8 ans
2020	8 ans	9 ans	8,5 ans

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

- < 1 an : 17,4%
- 1-5 ans : 25,1%
- 5-10 ans : 15,4%
- 10 ans et + : 40,9%

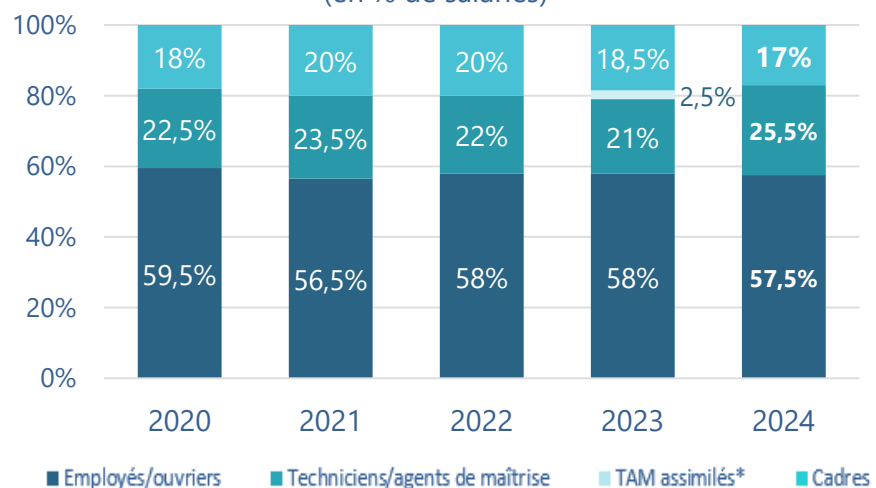
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

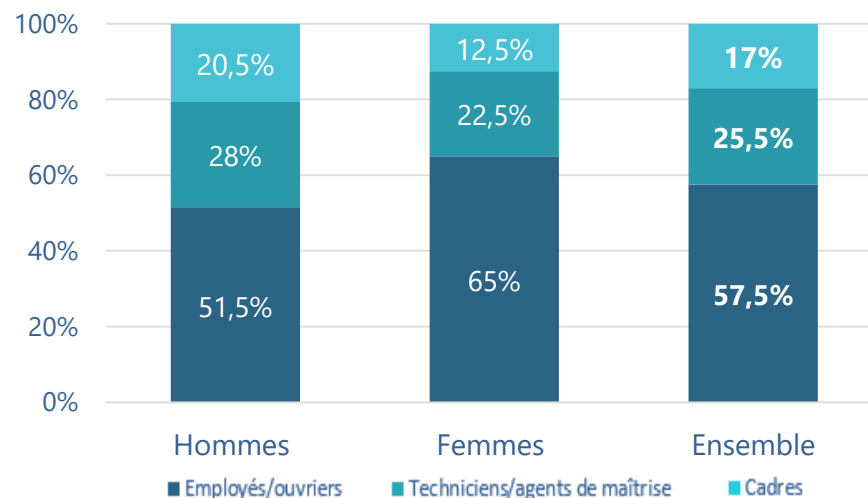
✓ Selon la catégorie professionnelle

- La répartition des salariés présents fin 2024 est la suivante : les employés/ouvriers représentent 57,5% des salariés, les techniciens et agents de maîtrise 25,5%, puis les cadres 17%, en légère diminution par rapport aux années précédentes.
- Parmi les cadres, 44,5% sont au forfait jour (contre 58% en 2023).
- Les effectifs féminins sont plus souvent assignés à des postes d'employés/ouvriers que leurs confrères masculins : 65% contre 51,5%. À l'inverse, le statut cadres concerne 20,5% des hommes et 12,5% des femmes.

Répartition des salariés présents au 31-12 selon la catégorie professionnelle
(en % de salariés)



Détail 31-12-24 selon le sexe des salariés
(en % de salariés)



44,5% des cadres sont cadres au forfait en 2024*

**La comparaison 2024/2023 n'est pas permise : une entreprise avec une très forte proportion de cadres au forfait ne fait plus partie du champ de l'enquête en 2024.*

* Information sur la catégorie TAM assimilés cadres disponible uniquement pour 2023

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)
 Part des cadres : 22,4%
 Part des employés: 25,2%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Selon les niveaux

Répartition des salariés présents au 31-12-2024 selon les niveaux
 (en % de salariés)

		Hommes	Femmes	Ensemble
E/O	I.1	6,5%	9%	8%
	I.1 bis	9%	14,5%	12%
	II	14%	14%	14%
	III	10,5%	9,5%	10%
	IV	3,5%	8%	6%
	V	6,5%	8,5%	7,5%
TAM	I	22%	16%	17,5%
	II	7,5%	8,5%	8%
Cadres	I	16%	9%	13%
	II	4,5%	3%	4%
Ensemble		100%	100%	100%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Selon les emplois

- Les emplois sont généralement différenciés par sexe dans les entreprises.
- La majorité des hommes se concentre sur la préparation des produits et la logistique, tandis que les femmes occupent plus souvent des postes administratifs et de services généraux.

Répartition des salariés présents au 31-12-2024 selon les emplois
(en % de salariés)

	Hommes	Femmes	Ensemble
Commercialisation	22%	20,5%	21,5%
Préparation des produits / logistique	65,5%	44%	56%
QHSE	2%	9%	5%
Services administratifs / services généraux	10,5%	26,5%	17,5%
Ensemble	100%	100%	100%

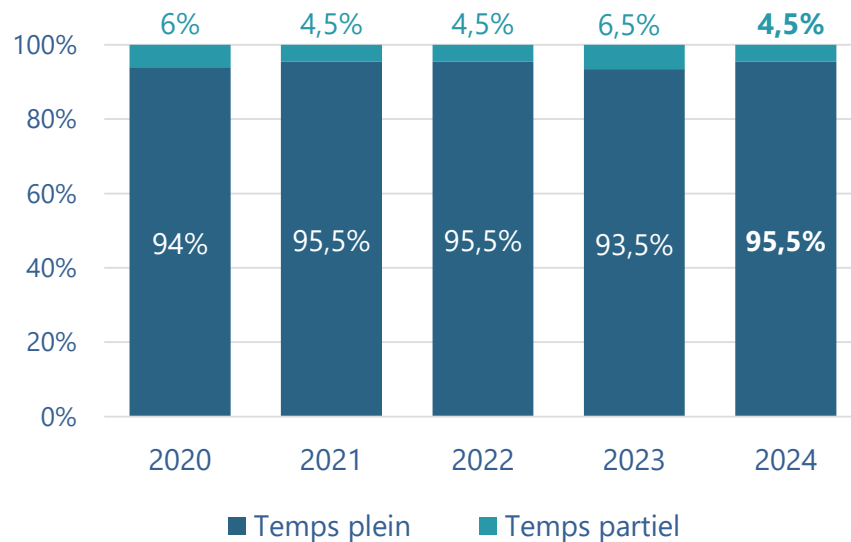
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

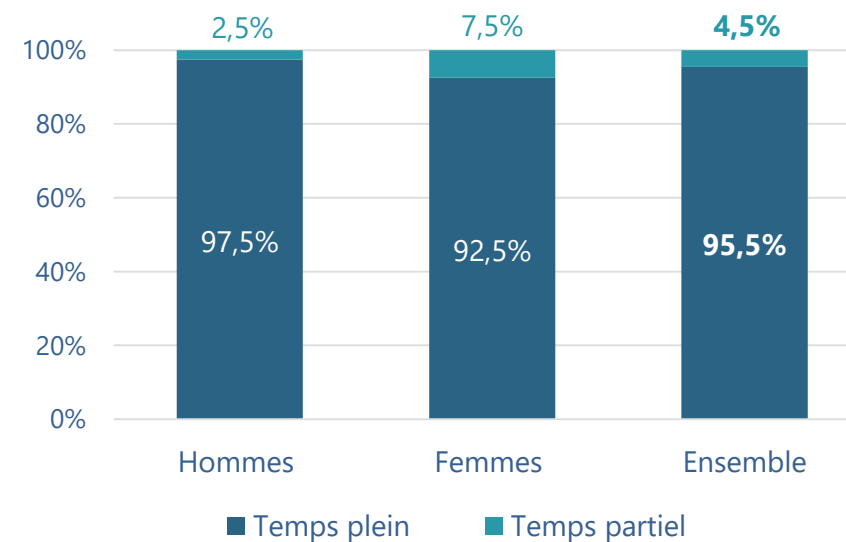
✓ Selon la durée du travail

- Les contrats à temps partiel retrouvent leur niveau de 2022 (4,5% des salariés présents au 31 décembre 2024), avec une différenciation marquée selon le sexe des salariés : 2,5% chez les hommes et 7,5% chez les femmes.

**Répartition des salariés présents au 31-12
selon la durée du travail**
(en % de salariés)



Détail 31-12-24 selon le sexe des salariés
(en % de salariés)



Durée moyenne des temps
partiels :
21H30 par semaine

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

Temps partiel: 17,4%

Hommes: 7,5% Femmes: 26,7%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Salariés en situation de handicap

- En 2024, 33% des entreprises déclarent employer au moins un salarié en situation de handicap, représentant 4,3% de l'effectif total.
- Plus des deux tiers de ces effectifs sont des hommes. Comparativement au reste des salariés, les salariés en situation de handicap sont plus souvent ouvriers et employés (69% contre 57,5% pour l'ensemble) que TAM ou cadres.

Part des entreprises employant au moins un salarié en situation de handicap
(en % d'entreprises)

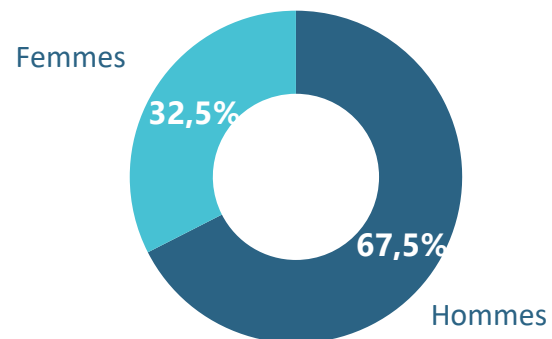
2020	2021	2022	2023	2024
46%	37%	47%	37%	33%

Proportion de salariés en situation de handicap
(en % des salariés présents au 31-12)

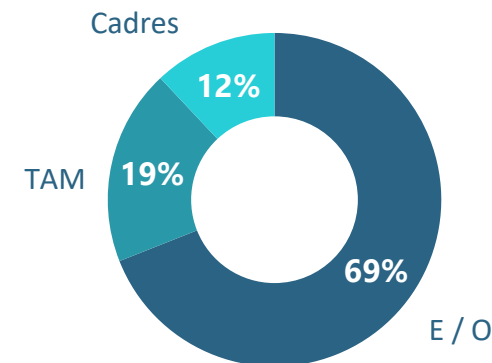
2020	2021	2022	2023	2024
3,4%	3,1%	3,9%	4,3%	4,3%

Répartition des salariés en situation de handicap en 2024

- selon leur sexe



- selon leur catégorie professionnelle



2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

a. Caractéristiques des effectifs salariés

✓ Salariés en situation de handicap

Sur les 52 entreprises de l'échantillon répondant*,
2 d'entre elles ont recruté **1 salarié en situation
de handicap au cours de l'année 2024**

Les salariés en situation de handicap recrutés ne sont pas nécessairement intégrés dans les effectifs totaux de salariés en situation de handicap au 31 décembre 2024

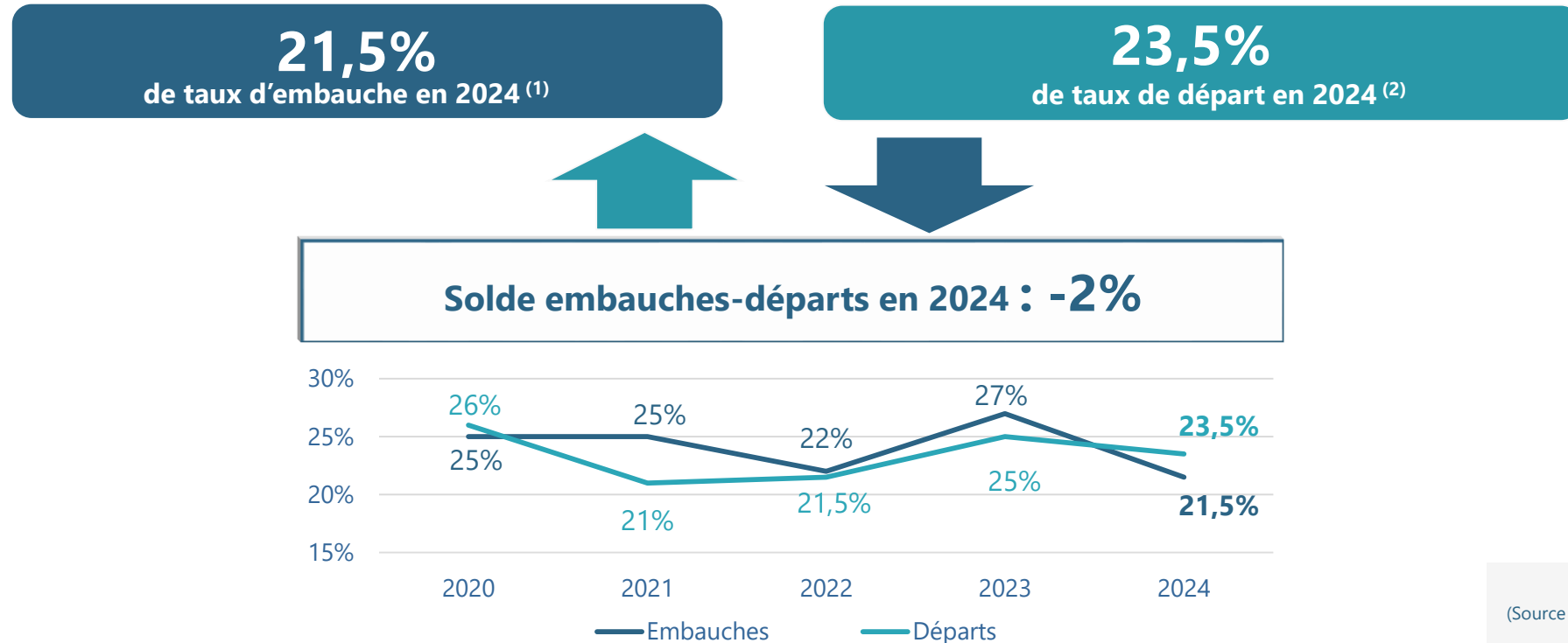
** Donnée obtenue pour les 52 entreprises de l'échantillon répondant à l'enquête de branche et non extrapolée à l'ensemble des entreprises de la branche*

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

b. Mouvements de personnel

✓ Embauches et départs

- Les mouvements de personnel diminuent sensiblement jusqu'à s'inverser en 2024 : le taux d'embauche s'établit à 21,5% pour un taux de départ de 23,5%.
- Le solde est donc négatif, avec une diminution de 2% du personnel en 2024 par rapport à 2023.



Repère national
(Source : INSEE enquête emploi 2022)
embauches: 12,6%
départs: 13,3%

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2024 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2024

⁽²⁾ nombre de départs en 2024 rapporté au nombre de salariés au 31 décembre 2024

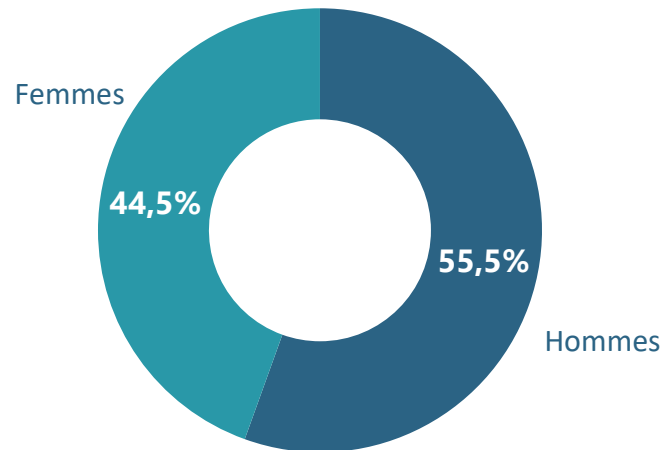
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

b. Mouvements de personnel

✓ Détail des embauches

- Les hommes représentent 55,5% des embauches effectuées en 2024 par la branche.
- Ces recrutements sont d'abord des CDD (49,5%), suivis par 40,5% de CDI, 9% de contrats d'apprentissage et 1% de contrats de professionnalisation. Cet écart entre CDI et CDD se retrouve davantage chez les femmes, avec 52% de CDD, 37,5% de CDI (contre 47,5% et 43% respectivement chez les hommes), puis 9,5% contrats d'apprentissage et 1% de contrats de professionnalisation.

**Répartition des embauches
selon le sexe des salariés en 2024**
(en % d'embauches)



**Répartition des embauches
selon la nature des contrats en 2024**
(en % d'embauches)

	Hommes	Femmes	Ensemble
CDI	43%	37,5%	40,5%
CDD	47,5%	52%	49,5%
Contrat en apprentissage	9%	9,5%	9%
Contrats de professionnalisation	0,5%	1%	1%
Ensemble	100%	100%	100%

Repère national

(Source : INSEE enquête emploi 2023)

CDI : 17,4%

CDD : 82,3%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

b. Mouvements de personnel

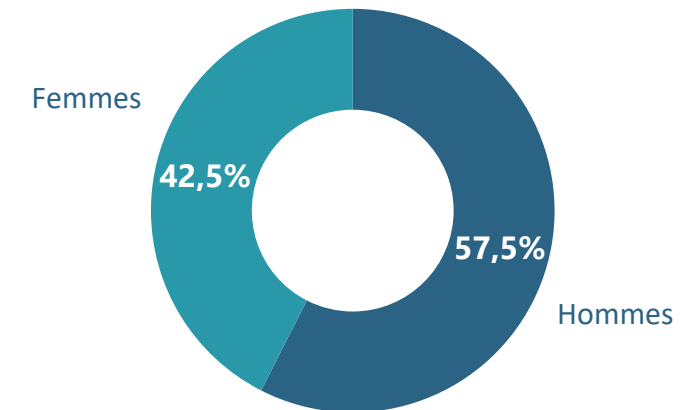
✓ Détail des départs

- La fin de CDD est le premier motif de départ, en augmentation par rapport à 2023, représentant 36,5% des départs. Suivent les démissions avec 22% et les ruptures conventionnelles avec 10%. La fin et la rupture de période d'essai comptent pour 5,5% et 3,5% des départs.

Répartition des départs selon les motifs en 2024

	en % de départs
Démission	22%
Fin C.D.D. (hors saisonniers)	36,5%
Rupture conventionnelle	10%
Licenciement pour motif personnel dont faute grave, lourde...	3%
Licenciement économique individuel	0,5%
Licenciement économique collectif	0%
Fin de période d'essai	5,5%
Rupture de la période d'essai	3,5%
Départ en retraite ou préretraite	7,5%
Fin de contrat d'apprentissage/de professionnalisation	5%
Décès	0,5%
Inaptitude	3%
Autre motif de départ	3%
Ensemble	100%

Répartition des départs selon le sexe des salariés en 2024 (en % de départs)



Repère national (pour CDI)

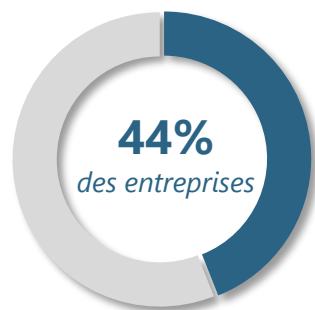
(Source : INSEE enquête emploi 2023)

Licenciement économique: 2,0% Rupture conventionnelle: 11,6% Démission: 44,8% Départ en retraite: 5,4%
Fin de période d'essai: 21,2% Autres motifs: 3,2% Licenciement non-économique: 11,8%

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

b. Mouvements de personnel

✓ Intérim et groupements d'employeurs



ont eu recours à
l'intérim
en 2024

Rappel 2023 : 52%



ont eu recours à un
groupement d'employeurs
en 2024

Rappel 2023 : 17%

Attention : un nombre limité d'entreprises a répondu à cette question, les informations présentées ici sont données à titre indicatif.

Nombre d'heures d'intérim effectuées en 2024,
estimé pour les 86 entreprises adhérentes ANEEFEL
qui suivent la CCN (hors 4ème gamme)

773 900 heures (soit 480 salariés en ETP)

Rappel 2023 : 547 800 heures et 340 ETP

Attention : un nombre limité d'entreprises a répondu à cette question, les informations présentées ici sont données à titre indicatif.

**Nombre d'heures effectuées via un groupement
d'employeurs en 2024,**
estimé pour les 86 entreprises adhérentes ANEEFEL
qui suivent la CCN (hors 4ème gamme)

167 700 heures (soit 100 salariés en ETP)

Rappel 2023 : 214 400 heures et 135 ETP

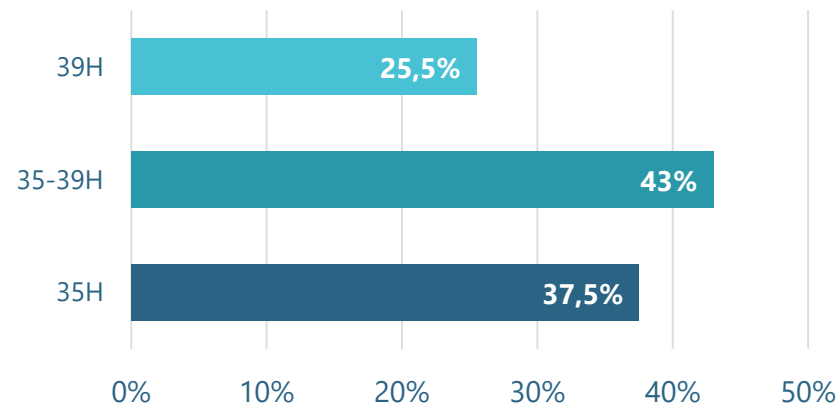
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

c. Conditions de travail

✓ Aménagements du temps de travail

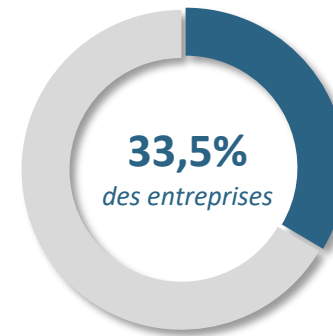
- La semaine de 35h est appliquée par 37,5% des entreprises tandis que 43% d'entre elles appliquent un rythme hebdomadaire de travail situé entre 35 et 39h. Les semaines de 39h ou plus sont moins fréquentes mais restent présentes dans plus d'un quart des entreprises (25,5%).
- En 2024, le forfait cadre concerne 33,5% des entreprises et l'annualisation-modulation est utilisée par 43,5% d'entre elles.

Horaire hebdomadaire des salariés à temps complet
(en % d'entreprises*)

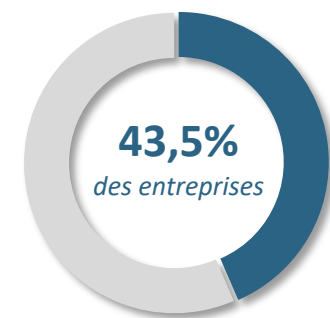


* Le total peut être supérieur à 100 en cas de régimes différents au sein d'une même entreprise

Entreprises ayant eu recours au forfait cadre en 2024



Entreprises ayant eu recours à l'annualisation-modulation en 2024



2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

c. Conditions de travail

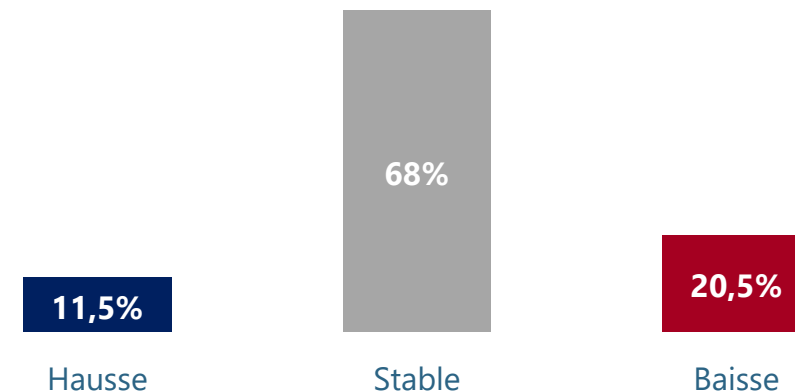
✓ Heures supplémentaires

- Le recours aux heures supplémentaires concerne encore un peu plus d'une entreprise sur deux (57%), proportion en forte baisse depuis deux ans.
- En 2024, les deux tiers des entreprises ont conservé un recours stable aux heures supplémentaires par rapport à 2023. Si une entreprise sur dix a augmenté son recours aux heures supplémentaires en 2024, une entreprise sur cinq l'a diminué.

**Entreprises ayant eu recours
aux heures supplémentaires**
(en % d'entreprises)

2020	2021	2022	2023	2024
65%	67%	75%	68%	57%

**Evolution du recours aux heures supplémentaires
entre 2023 et 2024**
(en % d'entreprises)

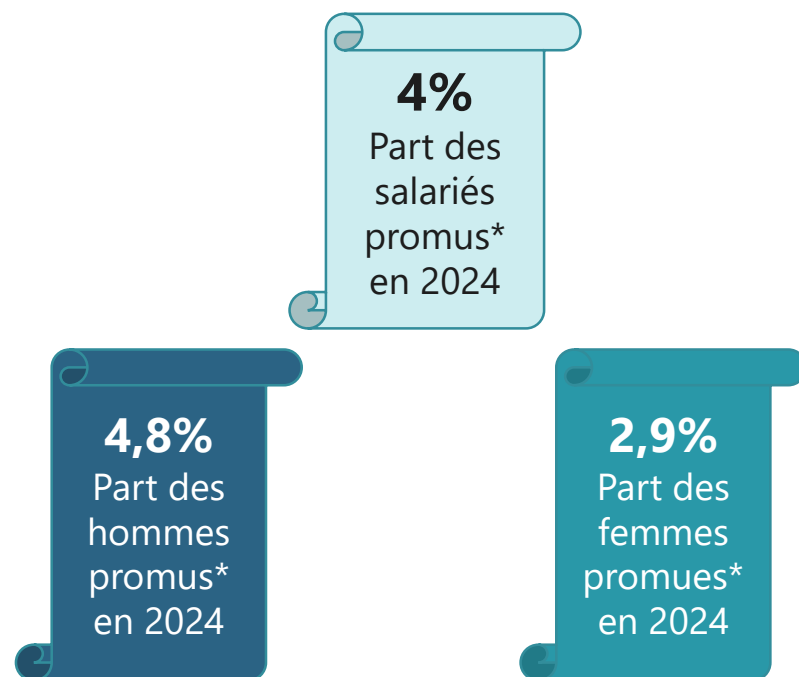


2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

c. Conditions de travail

✓ Promotions

- La proportion de salariés promus s'établit à 4% en 2024. La part des femmes promues (2,9%) est relativement plus faible que chez les hommes (4,8%). Les ouvriers et employés sont les plus nombreux à être promus à un niveau supérieur (59%), voire à une catégorie professionnelle supérieure (17,5%). Des différences s'observent entre les femmes et les hommes : 70,5% des femmes ouvrières ou employées ont été promues au niveau supérieur (contre 50% d'hommes), mais seules 6% ont été promues techniciennes ou agents de maîtrise, contre 26,5% d'hommes.



Part des salariés promus*

2020	2021	2022	2023	2024
3,2%	3,6%	4,1%	3,5%	4%

Répartition des promotions selon les passages

	Hommes	Femmes	en % de promotions
O/E promus niv. supérieur O/E	50%	70,5%	59%
O/E promus TAM	26,5%	6%	17,5%
O/E promus cadres	3,5%	6%	4,5%
TAM promus niv. supérieur TAM	10%	17,5%	13,5%
TAM promus cadres	10%	0%	5,5%
Cadres promus niv. supérieur cadres	-	-	-
Ensemble	100%	100%	100%

* salariés promus à un niveau supérieur

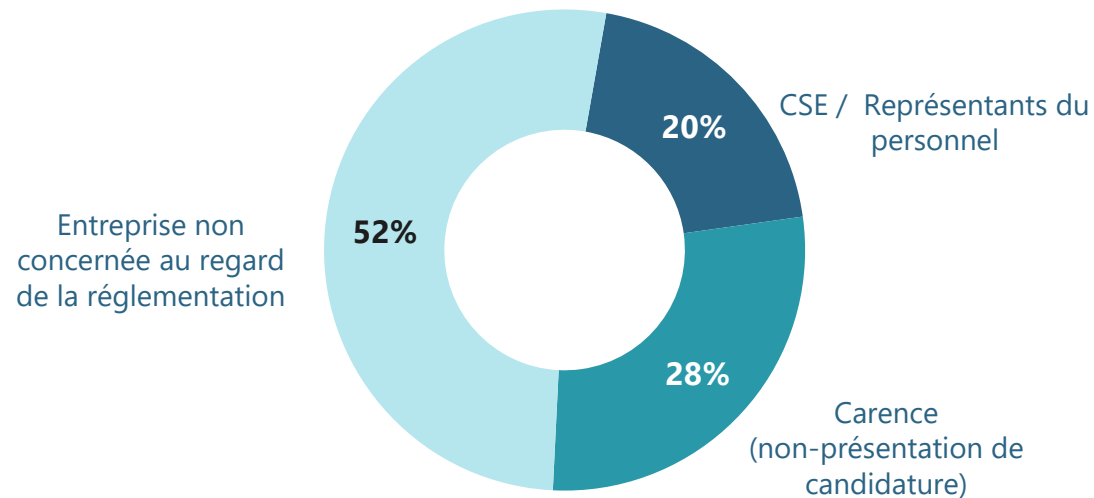
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

c. Conditions de travail

✓ Représentation du personnel

- Une entreprise sur cinq déclare avoir un CSE tandis que presque trois entreprises sur dix déclarent une carence.
- Une entreprise sur deux n'est pas concernée.

**Répartition des entreprises selon l'existence d'un dispositif
de représentation du personnel**
(en % d'entreprises)



2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

c. Conditions de travail

✓ Télétravail

Entreprises dont certains salariés
sont concernés par le télétravail :

22,5%



En ce qui concerne la pratique du télétravail des salariés, ces entreprises ont :

9% : mise en place d'un accord / d'une charte d'entreprise

91% : gestion du télétravail au cas par cas

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

c. Conditions de travail

✓ Activité partielle

1 entreprise*

a eu recours à l'activité partielle en 2024

8 salariés*

ont été concernés par l'activité partielle en 2024

- **selon leur sexe**

4 hommes

4 femmes

**sur l'ensemble des 52 entreprises répondantes de l'échantillon.*

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

c. Conditions de travail

✓ Congé de plus de 6 mois

4 entreprises*

ont eu au moins un salarié en congé de plus de 6 mois en 2024

5 femmes*

ont été en congé de plus de 6 mois en 2024

**sur l'ensemble des 52 entreprises répondantes de l'échantillon.*

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

d. Formation professionnelle

✓ Contact OCAPAT

28% des entreprises

ont été contactées par un conseiller OCAPAT en 2024



93% des entreprises

satisfaites de leur échange en 2024

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

d. Formation professionnelle

✓ Formation des salariés

- En 2024, plus des deux tiers des entreprises sondées ont envoyé des salariés en formation.
- La part des salariés partis en formation se relève légèrement en 2024 : 37,5% contre 36% en 2023. Parmi les salariés ayant suivi une formation, les femmes sont légèrement plus représentées (38%) que les hommes (33,5%).
- La proportion d'entreprises déclarant rencontrer des difficultés pour former leurs salariés atteint un niveau plancher, avec 12% déclarant des difficultés en 2024, dont le coût des formations (50%) ou la complexité des dossiers (33%).

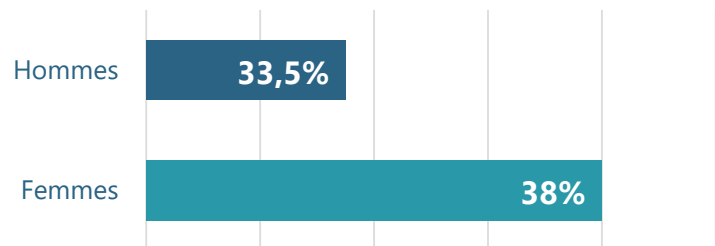
Part des entreprises ayant des salariés partis en formation

2020	2021	2022	2023	2024
66%	68%	83,5%	69%	67,5%

Proportion de salariés partis en formation (en % de salariés présents au 31-12)

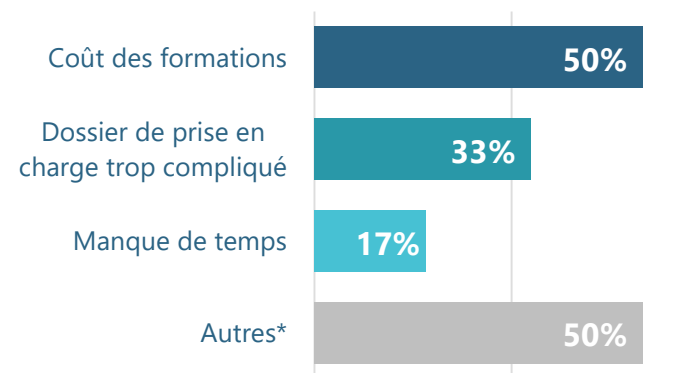
2020	2021	2022	2023	2024
40,5%	43%	46,5%	36%	37,5%

Détail selon le sexe



Part des entreprises ayant rencontré des difficultés pour former leurs salariés

2020	2021	2022	2023	2024
63%	23%	20%	19%	12%



* Formation annulée, non prise en charge par OCAPIAT, groupement d'employeurs

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

e. Actions égalitaires

8% des entreprises

ont mis en place des actions spécifiques pour
l'égalité entre les femmes et les hommes en 2024

- Accord d'entreprise
- Offres d'emploi asexuées

Indice moyen d'égalité professionnelle en 2024*:

74/100

** valable pour les entreprises de plus de 50 salariés, 5 entreprises répondantes*

Rappel 2023

88/100

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

f. Rémunération

Salaires des employés / ouvriers

		Salaires des employés / ouvriers		
		Salaire <u>mensuel</u> brut de base moyen par salarié en 2024	Salaire <u>annuel</u> brut moyen par salarié en 2024	Nombre de salariés correspondants
I.1.	Hommes	1 840 €	26 290 €	37 sal.
	Femmes	1 850 €	26 990 €	37 sal.
I.1. bis	Hommes	1 930 €	23 710 €	42 sal.
	Femmes	1 980 €	24 730 €	50 sal.
II	Hommes	2 110 €	28 690 €	93 sal.
	Femmes	2 060 €	27 980 €	66 sal.
III	Hommes	2 290 €	29 790 €	56 sal.
	Femmes	2 210 €	27 440 €	39 sal.
IV	Hommes	2 470 €	32 300 €	21 sal.
	Femmes	2 310 €	29 340 €	36 sal.
V	Hommes	2 400 €	35 700 €	31 sal.
	Femmes	2 350 €	31 020 €	41 sal.

2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

f. Rémunération

Salaires des techniciens / agents de maîtrise (TAM)

		Salaires des techniciens / agents de maîtrise (TAM)	Salaire <u>mensuel</u> brut de base moyen par salarié en 2024	Salaire <u>annuel</u> brut moyen par salarié en 2024	Nombre de salariés correspondants
I	Hommes		2 650 €	33 990 €	101 sal.
	Femmes		2 630 €	33 950 €	62 sal.
II	Hommes		3 040 €	41 350 €	46 sal.
	Femmes		2 990 €	39 160 €	33 sal.

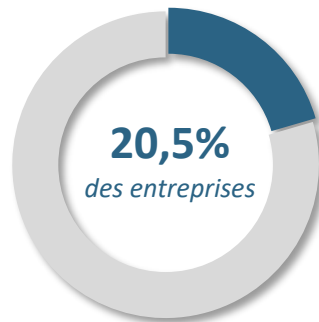
Salaires des cadres

		Salaires des cadres	Salaire <u>mensuel</u> brut de base moyen par salarié en 2024	Salaire <u>annuel</u> brut moyen par salarié en 2024	Nombre de salariés correspondants
I	Hommes		4 400 €	56 120 €	67 sal.
	Femmes		4 060 €	52 810 €	49 sal.
II	Hommes		5 390 €	77 220 €	23 sal.
	Femmes		5 490 €	84 860 €	8 sal.

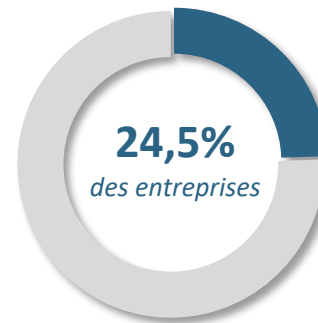
2. EMPLOI ET CONDITIONS DE TRAVAIL (hors saisonniers)

f. Rémunération

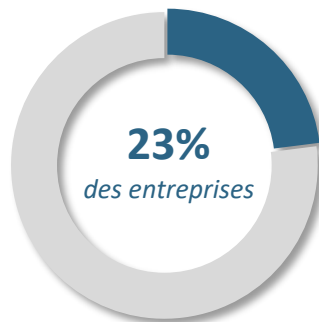
Entreprises proposant de
l'intéressement en 2024



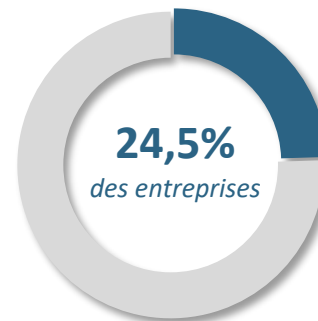
Entreprises proposant une Prime de Partage
de la Valeur (PPV) en 2024



Entreprises proposant de la
participation en 2024



Entreprises proposant
une épargne retraite en 2024



Nombre de dispositifs proposés : (en % d'entreprises*)

Aucun des 4 dispositifs	54%
Au moins 1 des 4 dispositifs	46%
1 dispositif	17%
2 dispositifs	21%
3 dispositifs	6%
4 dispositifs	2%

Note : La question porte sur l'existence du dispositif, et non sur le versement effectif en 2024.

*sur l'ensemble des 52 entreprises répondantes de l'échantillon.

EFFECTIFS SAISONNIERS

Données 2024

3. EFFECTIFS SAISONNIERS

a. L'emploi saisonnier

- Les 86 entreprises adhérentes ont employé 1 800 saisonniers en 2024 dont 37,5% avaient déjà travaillé au sein de la même entreprise.
- Avec une durée moyenne de contrat de 97 jours, ils ont représenté 174 000 jours de travail saisonnier au total.

1 800 contrats saisonniers
signés en 2024

dont

37,5% de saisonniers
qui avaient déjà travaillé au sein de la
même entreprise précédemment

Durée moyenne des contrats saisonniers
97 jours

174 000 jours de saisonniers
estimés pour les 86 entreprises adhérentes
en 2024

3. EFFECTIFS SAISONNIERS

b. Caractéristiques des effectifs saisonniers

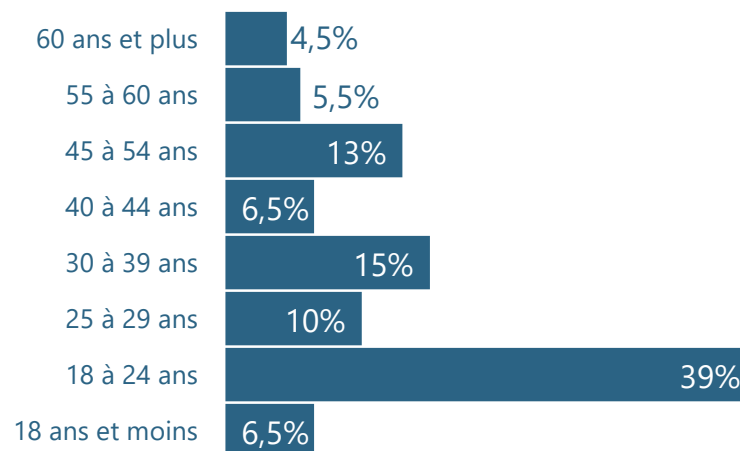
- Les employés saisonniers sont majoritairement jeunes (39% ont entre 18 et 24 ans), les plus de 55 ans ne représentant que 10%. L'âge moyen chez les saisonniers s'est légèrement réduit, à 32,5 ans en 2024, contre 33,5 ans en 2023. Pour autant, ils sont en moyenne de dix années plus jeunes que leurs homologues en poste permanent (42,5 ans).
- Les femmes représentent 57% des travailleurs saisonniers, alors que leur présence s'élève à 44% dans l'ensemble des salariés.

32,5 ans

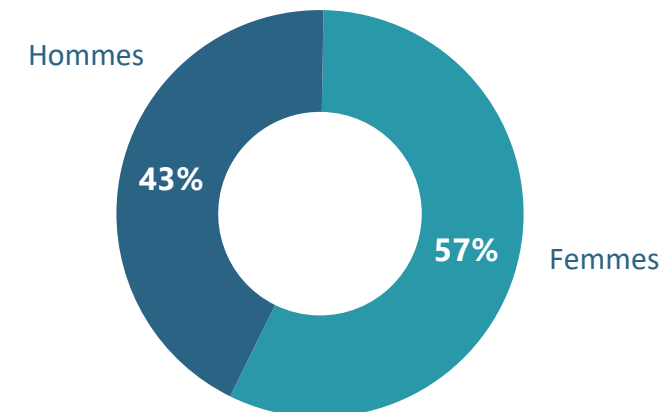
Age moyen des saisonniers en 2024

Rappel 2023 : 33,5 ans

Pyramide des âges des saisonniers en 2024



Répartition des saisonniers selon le sexe en 2024
(en % de saisonniers)



3. EFFECTIFS SAISONNIERS

b. Caractéristiques des effectifs saisonniers

Répartition des saisonniers selon les niveaux en 2024

		% des salariés saisonniers
E/O	I.1	82,5%
	I.1 bis	10,5%
	II	3%
	III	1,5%
	IV	1,5%
	V	1%
TAM	I	<0,5%
	II	<0,5%
Cadres	I	<0,5%
	II	0%
Ensemble		100%

3. EFFECTIFS SAISONNIERS

c. Conditions de travail des saisonniers

63% des entreprises concernées
ont eu recours à des heures supplémentaires
pour leurs saisonniers en 2024
Rappel 2023 : 68%



78% des saisonniers
ont effectué des heures supplémentaires
en 2024
Rappel 2023 : 73%

Entreprises ayant eu des difficultés de recrutement de saisonniers en 2024



Rappel 2023 : 48%

Entreprises ayant eu recours à un groupement d'employeur pour le personnel saisonnier en 2024



Rappel 2023 : 13%

3. EFFECTIFS SAISONNIERS

d. Rémunération des saisonniers

Salaires des saisonniers

	Niveaux	Salaire de base brut moyen 35 heures* 2024	Taux horaire moyen 2024	Nombre de saisonniers correspondants
E/O	I.1	1 765 €	11,62 €	1 045
	I.1 bis	1 800 €	11,90 €	131
	II	2 050 €	13,02 €	37
	III	2 055 €	13,54 €	20
	IV	1 895 €	12,50 €	19
	V	2 070 €	13,45 €	12

* reconstitué à temps plein pour les saisonniers à temps partiel

SYNTHÈSES

Données 2024

SYNTHÈSE GLOBALE



86 entreprises adhérentes ANEEFEL 2024
qui suivent la CCN hors 4^{ème} gamme



1,27 milliard d'euros H.T. de chiffre
d'affaires en 2024



20,5 millions d'euros
d'investissements en 2024
(1,6% du CA en 2024)



674 000 tonnes en 2024



* **1 550** salariés au 31-12-2024

Femmes : **44%**

Hommes : **56%**

Age moyen : **42,5** ans

Ancienneté moyenne : **9,5** ans

Temps plein : **95,5%**

Temps partiel : **4,5%**

CDI : **91,5%**

CDD : **5%**

Contrats d'apprentissage :
3,5%

* **1 800** saisonniers en 2024

Femmes : **57%**

Hommes : **43%**

* **3 350** salariés au total (31-12 + saisonniers)

Femmes : **51%**

Hommes : **49%**

SYNTHÈSE – Égalité professionnelle femmes/hommes



680 femmes salariées
au 31 décembre 2024
(hors saisonniers)

Femmes 44%

Age moyen : **43** ans

Ancienneté moyenne : **9,5** ans

Temps plein : **92,5%**

Temps partiel : **7,5%**

CDI : **90,5%**

CDD : **6%**

Contrats
d'apprentissage : **3,5%**

Employés/ouvriers :
65%

TAM :
22,5%

Cadres :
12,5%

2,9% des femmes
promues en 2024

38% des femmes sont
parties en formation en 2024

44,5% des embauches
en 2024

42,5% des départs
en 2024



870 hommes salariés
au 31 décembre 2024
(hors saisonniers)

56% Hommes

Age moyen : **42,5** ans

Ancienneté moyenne : **9** ans

Temps plein : **97,5%**

Temps partiel : **2,5%**

CDI : **92%**

CDD : **4%**

Contrats d'apprentissage :
3,5%

Employés/ouvriers :
51,5%

TAM :
28%

Cadres :
20,5%

4,8% des hommes
promus en 2024

33,5% des hommes sont
partis en formation en 2024

55,5% des embauches
en 2024

57,5% des départs
en 2024

ANNEXES



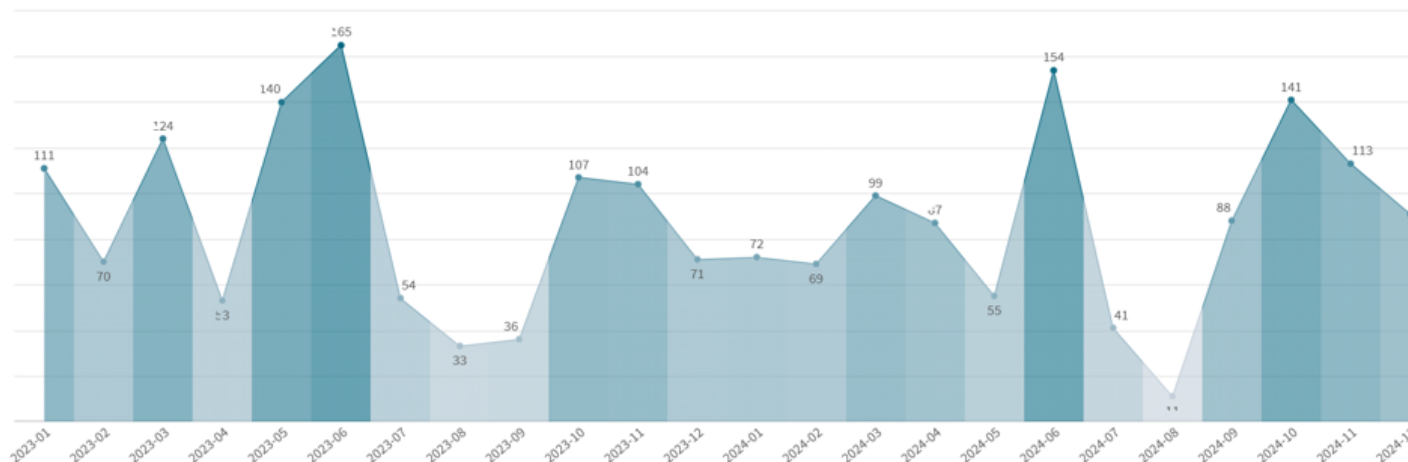


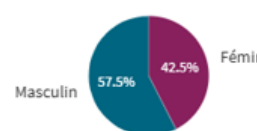
Engagements – Plan de Développement des Compétences 2024 (1)

Taille	Nombre d'entreprises (SIREN)	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Nombre d'individus distincts formés	Montant total HT engagé
1- Moins de 11 salariés	74	74	295	203	79 339 €
2- De 11 à 49 salariés	64	64	687	463	227 228 €
3- De 50 à 299 salariés	2	3	39	32	8 979 €
Total	140	141	1 021	698	315 547 €

Nombre d'Ets 2024 141 ▼-1% <small>2024 vs 2023 au 31 déc.</small>
Nombre de stagiaires 2024 1 021 ▼-4% <small>2024 vs 2023 au 31 déc.</small>
Montant engagé HT 2024 315 547 € ▼-42% <small>2024 vs 2023 au 31 déc.</small>

Saisonnalité des entrées en formation sur PDC mensuelles sur 2023 et 2024, vision au 29/04/2025

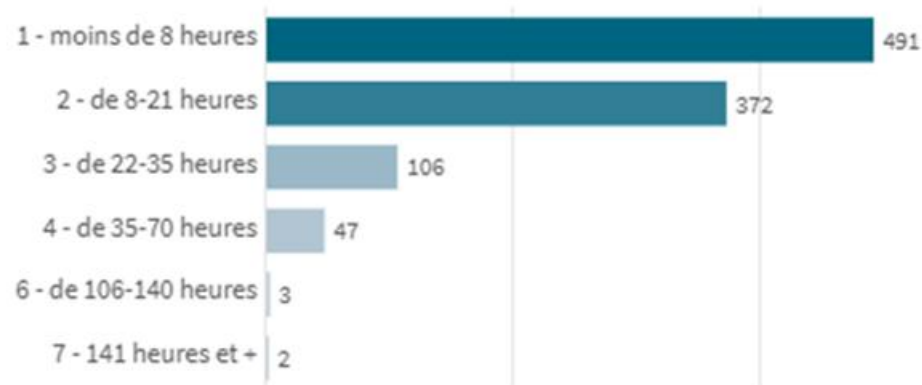


Coût moyen horaire en €/h 19,81 €
Coût moyen par stage 309,06 €
1 021 stagiaires par genre
 <p>Masculin 57.5% Féminin 42.5%</p>



Engagements – Plan de Développement des Compétences 2024 (2)

1 021 stagiaires par durée de formation en heures





Engagements – Alternance 2024

Support	Nombre d'établissements	Nombre de contrats	Montant total engagé
CONTRAT D'APPRENTISSAGE	89	199	2 631 677 €
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	19	59	650 553 €
Total	97	258	3 282 229 €

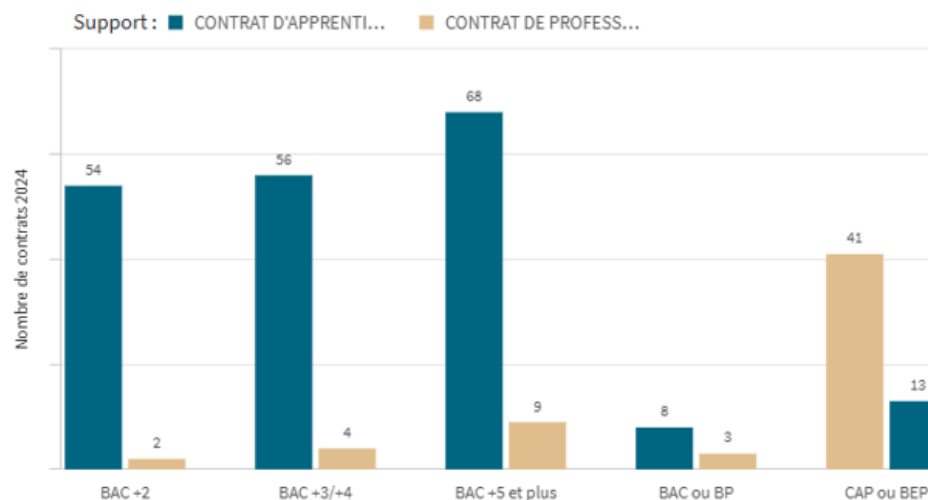
Entrées en Apprentissage

199 ▲ +20%
en 2024 vs 2023 au 31 déc.

Entrées en Professionnalis...

59 ▼ -17%
en 2024 vs 2023 au 31 déc.

Alternance 2024 par niveaux visés





Engagements – Contrats d’Apprentissage 2024 (1)

Taille	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Montant total HT engagé
1- Moins de 11 salariés	28	37	452 120 €
2- De 11 à 49 salariés	32	52	647 459 €
3- De 50 à 299 salariés	13	42	534 645 €
4- 300 salariés et +	16	68	997 453 €
Total	89	199	2 631 677 €

Nombre d'Ets 2024

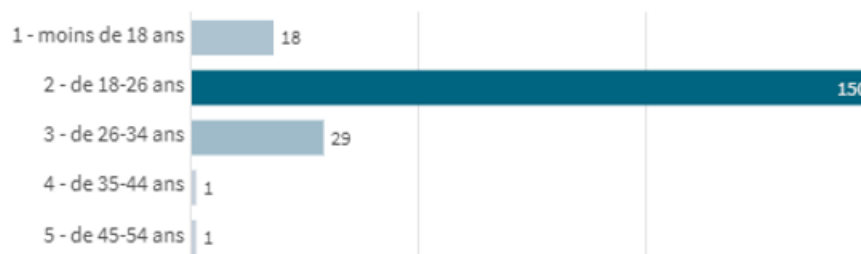
89 ▲+31%
2024 vs 2023 au 31 déc.

Nombre de stagiaires 2024

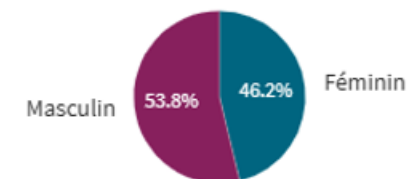
199 ▲+20%
2024 vs 2023 au 31 déc.

Montant engagé HT 2024

2 631 677 € ▲+23%
2024 vs 2023 au 31 déc.



199 apprentis par genre





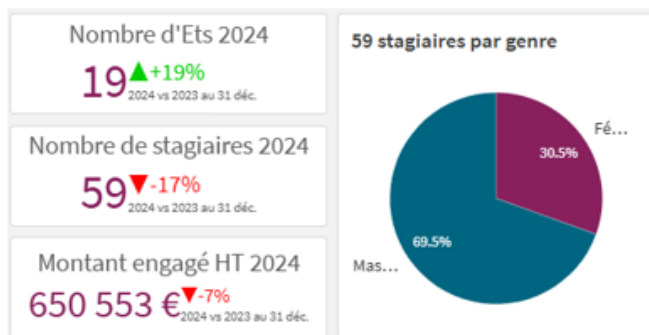
Engagements – Contrats d’Apprentissage 2024 (2)

Code RNCP	Intitulé	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre d'apprentis	Montant total HT engagé
RNCP35030	Assistant ressources humaines	4	13	93 724 €
RNCP38368	Négociation et digitalisation de la relation client	6	8	90 384 €
RNCP36968	Maintenance des systèmes (option A : systèmes de production, option B : systèmes énergétiques et fluidiques, option C : systèmes éoliens, option D : systèmes ascenseurs et élévateurs)	6	7	168 231 €
RNCP37894	Conducteur routier de marchandises	5	5	61 674 €
RNCP35800	Commerce international	4	5	58 256 €
RNCP35924	Gestion (fiche nationale)	4	4	29 773 €
RNCP36937	Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BIOQUALIM)	3	3	64 062 €
RNCP38302	Logistique	3	3	59 435 €
RNCP37716	Programme Grande Ecole	2	3	52 560 €
RNCP35521	Comptabilité et Gestion	3	3	43 392 €



Engagements – Contrats de professionnalisation 2024 (1)

Support	Taille	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Montant total HT engagé
CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION	1- Moins de 11 salariés	4	44	534 473 €
	2- De 11 à 49 salariés	4	4	30 630 €
	3- De 50 à 299 salariés	4	4	28 190 €
	4- 300 salariés et +	7	7	57 260 €
Total		19	59	650 553 €



59 stagiaires par tranches âges





Engagements – Contrats de professionnalisation 2024 (2)

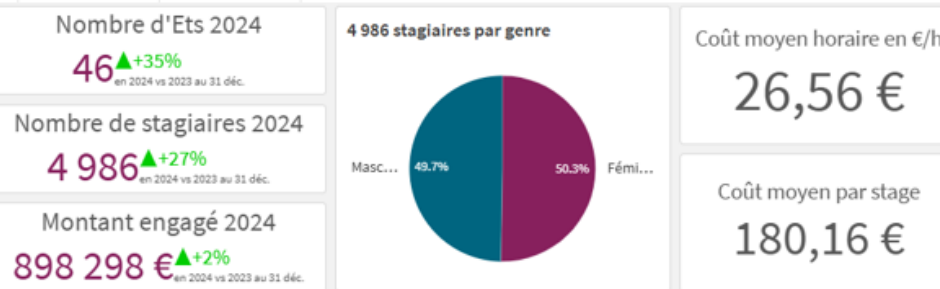
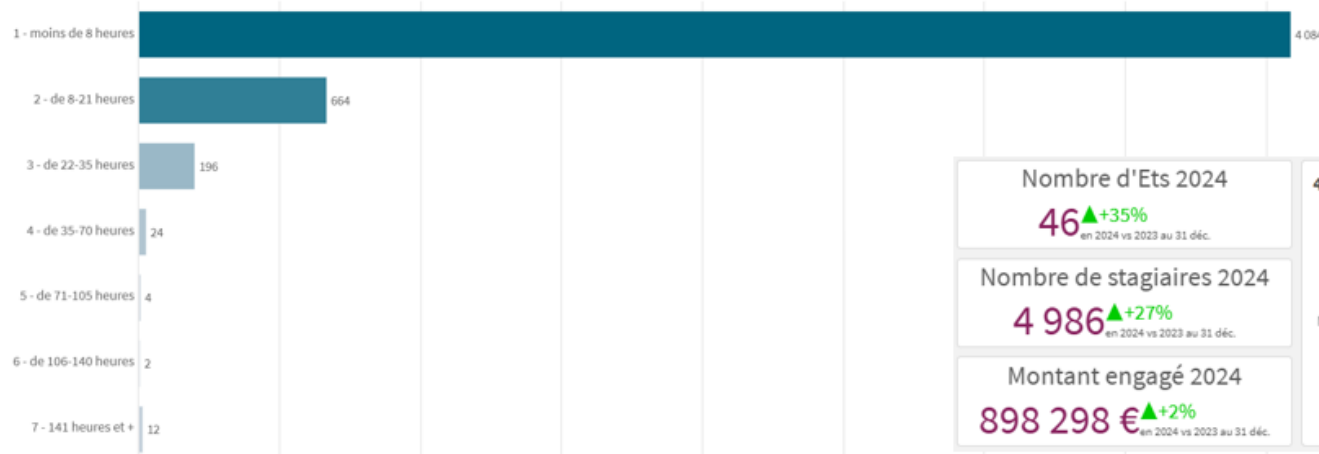
Intitulé de la formation	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires	Montant total HT engagé
TITRE PRO PREPARATEUR DE COMMANDES EN ENTREPOT	1	25	245 264 €
TITRE PRO PREPARATEUR DE COMMANDE EN ENTREPOT	1	15	184 674 €
FORMATION INTERNE	1	7	66 155 €
EXPERT EN ARCHITECTURE INFORMATIQUE	1	2	20 690 €
TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN SUPERIEURE DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE	1	1	10 690 €
INGENIEUR AGROALIMENTAIRE ET SANTE	1	1	10 190 €
ASSISTANT D'ADMINISTRATION COMMERCIALE TPE/PME	1	1	9 689 €
COORDINATRICE DE LIGNES - NIVEAU 4	1	1	8 690 €
MANAGER DE PROJET WEB DIGITAL	1	1	8 690 €
TP SECRETAIRE COMPTABLE	1	1	8 440 €



Engagements – Volontaire 2024

Taille	Nombre d'entreprises (SIREN)	Nombre d'établissements (SIRET)	Nombre de stagiaires bénéficiaires	Nombre d'individus distincts formés	Montant total HT engagé
1- Moins de 11 salariés	4	4	32	16	9 761 €
2- De 11 à 49 salariés	8	8	56	43	11 093 €
3- De 50 à 299 salariés	8	8	239	156	87 582 €
4- 300 salariés et +	4	26	4 659	1 793	789 862 €
Total	24	46	4 986	2 008	898 298 €

4 986 stagiaires par durée de formation en heures



XE

RFI

L'intelligence stratégique

www.xerfi.com